## SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA SEINE-MARITIME

Délibération du Comité Syndical n° 2012 - 34

Séance du 8 JUIN 2012

SOUS-PROGRAMME « ENVIRONNEMENT » DU C.A.S. FACé, FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES D'ELECTRIFICATION

MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 30 MARS 2012

L'An deux mille douze, le huit juin à quatorze heures trente, les Membres du Comité du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime légalement convoqués, se sont réunis dans la salle des fêtes de Bacqueville-en-Caux, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

## Etaient présents:

MM. GRISEL J., TERNISIEN, FRANCOIS, BEAUPERE, Mme BOCANDE, LAGNEL, VAUTIER, BARIL, MAILLET, JEANNE, Mme FORTIN, GRISEL Y., QUERTIER, CHAUVET, CARON, VASSET L., LEGRAND, Mme HOUZARD, BESSIERES, DODELIN, LEVILLAIN, JOFFROY, Mme LARCHEVEQUE, PESQUET, CROCHEMORE Ph., MEIER, Mme BLEAUDY, LEGER B., VEYRONNET, PARMENTIER, VATEY, SAUMON, VIGREUX, DEFOY, ROCHE, SAUTEUR, MASSY, CROCHEMORE J.-M., LOISEL M., BASILLE, BONNEVILLE, LOISEL Y., PETIT, BEUX, LE BLOND, CLEMENT-GRANDCOURT, DUCROCO, DELILLE, LESUEUR, JOUAN, Mme LORPHELIN, DEPREAUX, Mme LEBOURG, BLOC, MEEGENS, BAZILLE, Mme LORPHELIN, VANDENBULCKE, HONDIER, Mme BAES, DUCLOS, GRESSENT, POISSANT, DA LAGE, Mme FURON-BATAILLE, Mme SUITNER, SIMEON, Mme LORPHELIN, LECONTE, VARRY, PICARD,

formant la majorité des Membres en exercice.

Assistaient également à la séance,

- MM. WATTIEZ et NADJAR, ERDF Rouen,
- M. GERVAUX, ERDF BCE Barentin,
- M. NICOLAS, France Télécom,
- MM. GREGOIRE et CHARTIER, cabinet MAZARS,
- M. VRAND, Receveur du Syndicat Départemental d'Energie,
- M. DE WIT, Directeur du Syndicat Départemental d'Energie.

OBJET: SOUS-PROGRAMME « ENVIRONNEMENT » DU C.A.S. FACÉ, FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES D'ELECTRIFICATION - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 30 MARS 2012

Monsieur le Président indique que le Conseil du FACé s'est réuni le 22 février 2012 pour donner son avis sur le montant des aides accordées à l'électrification rurale et a décidé d'attribuer au département de la Seine-Maritime, sur la base des autorisations d'engagement ouvertes en 2012 sur le compte d'affectation spéciale « financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale », une dotation de 1 798 000 € au titre du Programme Principal du Compte d'Affectation Spéciale, Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification 2012, sous-programme « Environnement » représentant un montant de travaux aidé de 1 846 325 € T.T.C.

Le plan de financement du Programme est le suivant :

	Participation du FACé. (Facé C) Participation du SDE76	% du HTVA Minimum 20%	306 000 €
	Tarticipation du SDE70	Total H.T.V.A.	1 543 750 €
_	Récupération de la T.V.A.		302 575 €
		Total T.T.C.	1 846 325 €

L'enveloppe globale des travaux subventionnables au niveau national est en baisse de 22% pour le sous programme « Environnement ».

Sur la proposition de Monsieur le Président, le Comité du Syndicat Départemental, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ses Membres présents :

- d'INSCRIRE au Budget Primitif 2012 du Syndicat Départemental la dotation de 1.235.000 € concernant le Programme Principal 2012 du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification, sous-programme « Environnement »,
- d'ARRETER le sous-programme « Environnement » conformément au tableau ci-après,

	Commune	Localisation	Montant TTC
SIERG d'Argueil	Croisy sur	Rue de la	174 850,00
	Andelle	Capelle	
SIERG de	Bures en	Grande Rue	176 170,00
Bellencombre	Bray		
Londinières			
Neufchâtel			
SIERG de Cléon	Sotteville sous le Val	Rue du Village	183 140,00
SME de Dieppe	Bracquemont	Rue de la Marette	111 230,00
SMERG de	Yébleron	Bourg	207 340,00
Doudeville Ourville		**	
Fauville			
SMERG de	Autretot	Lot. bocage	161 410,00
Doudeville Ourville			
Fauville			
SIERG de Longueville	Torcy le Petit	Rue des Forriers	116 012,00
Sur Scie			
SIER d'Offranville	Saint Mards	Rte de la Vienne	214 100,00
SIERG de Pavilly	Cideville	Rte du Centre	165 000,00
Commune de Saint		Rue Cannevel	337 073,00
Nicolas d'Aliermont			
Total			1 946 325,00

- de DEMANDER à Monsieur le Président du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification d'attribuer les crédits au Syndicat Départemental d'Energie de Seine-Maritime dès que Monsieur le Préfet les aura notifiés à Monsieur le Président du Syndicat Départemental,
- d'AUTORISER son Président à effectuer et régler ensuite le programme de travaux afférent.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Des Collectivités
REÇULE
Telupue
Des Collectivités
REÇULE
Telupue
Des Collectivités
REÇULE
Telupue
Des Collectivités
REÇULE
RES Collectivités
RECULE
REC

LE PRESIDENT,

Daniel JOFFROY

